

# COMMUNE DE BONFOL

## Bulletin d'information N° 159

juin 2023

Une Assemblée communale ordinaire se déroulera le

**mardi 27 juin 2023, à 20.00 heures,  
à la salle communale**

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée communale.
2. Voter les dépassements budgétaires et accepter les comptes 2022.
3. Divers.

Le procès-verbal mentionné au point 1 est consultable au secrétariat communal et est affiché au panneau officiel (à côté du kiosque). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'Assemblée ou faites verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Bonfol, le 9 juin 2023